



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 30 MARS 2017

2017-22 AVANCE COMPLEMENTAIRE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE IRVE

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 30 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 23 mars 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :

Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Délégués suppléants présents

Monsieur Patrick MORICEAU, délégué du collège électoral de Grandlieu

Secrétaire de séance : Philippe MENU

Affichage le 31 mars 2017

2017-22 AVANCE COMPLEMENTAIRE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE IRVE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 et M4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération 2016-55,

Entendu l'exposé de M. CLOUET, Président, et après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, le comité décide :

Article 1 : Une avance complémentaire de trésorerie du budget principal vers le budget annexe IRVE d'un montant maximum de 679 700€, représentant le montant de l'aide de l'ADEME pour 2017.

L'avance de trésorerie est donc portée à un montant de 941 700.00€ (262 000€ en reste à réaliser de 2016= délibération 2016-55 du 03/11/2016)

L'avance sera effectuée au gré des besoins dans la limite de ces 941 700.00€

Article 2 : Cette avance, consentie sans intérêt, sera remboursable par le budget IRVE dès le versement de la subvention par l'ADEME.

Article 3 : De déléguer au Président toutes décisions concernant l'avance de trésorerie du budget principal au budget annexe jusqu'à la fin de son mandat de Président du syndicat.

Le Président,

Bernard CLOUET

